

6 AVRIL 2020

Bulletin  
d'informations municipales  
dématérialisé suite  
au confinement  
de notre pays.  
Publié par la mairie sur  
le site officiel de la ville



SITE INTERNET  
[www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr)



LE PANNEAU LUMINEUX  
EN CENTRE VILLE

DIFFUSION

La distribution du bulletin  
version papier étant  
impossible cause  
confinement, vous pouvez  
le recevoir par mail.

INSCRIVEZ-VOUS  
[mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr)



Céline Le Frère  
Maire de La Ferté-Milon

## Le point sur l'actualité milonaise depuis le confinement

Chers concitoyens,

Tout d'abord permettez-moi de vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance. En effet, vous avez choisi la liste **Poursuivre Avec Bon Sens** à 66,17% des voix ce qui nous alloue 16 des 19 sièges du conseil. La liste **Collectif Avenir et Progrès** occupera 3 sièges.

Le taux de participation a été plutôt bas, de 45,09 %, expliqué bien évidemment par la crainte de l'épidémie notamment pour les plus vulnérables d'entre vous. Je tiens à saluer les employés communaux qui ont organisé le bureau de vote de manière tout à fait remarquable pour éviter les risques de contamination en organisant un circuit et mettant en place les mesures barrières ainsi que tous les assesseurs présents tout au long de la journée d'élection pour sa bonne réalisation.

Cependant le premier conseil municipal qui installe les nouveaux élus et permet l'élection du maire n'a pu avoir lieu à cause du confinement. L'ancienne équipe reste donc en fonction, et les conseillers communautaires conservent leur mandat tant que nous n'aurons pas la possibilité de faire cette première assemblée dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

C'est une période étrange que nous vivons là, une période où le temps s'est suspendu et notre vie "d'avant" semble bien loin.

J'espère tout d'abord que vous vous portez bien, je sais que bon nombre d'entre vous êtes confinés mais je voudrais saluer également tous ceux qui continuent à travailler pour que les fonctions essentielles de notre vie soient assurées.

– **Les soignants** tout d'abord, qui tous les jours affrontent de plein fouet la pandémie et apportent du soulagement aux patients. C'est une période extrêmement tendue, angoissante pour eux et je rends hommage à leur énergie, leur abnégation. C'est pour eux que le confinement est important, pour que notre système de soin ne soit pas débordé et que nous puissions accueillir et soigner toutes les personnes atteintes. Je

Respectez le  
confinement



souhaite leur dire un grand merci. Nous sommes de plus en plus nombreux tous les soirs à 20h à les applaudir et nous avons décidé d'y associer **les cloches de nos deux églises qui retentiront à toute volée les mercredis soir à 20h** durant la période de confinement.

– **Toutes les personnes qui continuent à travailler, dans l'alimentaire, l'énergie, le transport, la salubrité.** Elles sont essentielles pour que la majeure partie de la population puisse rester confinée. J'en profite pour saluer les **commerces milonais qui restent ouverts durant ce confinement.** Ils ont déployé toute leur imagination pour s'adapter et vous servir au mieux. Nous relayerons sur nos différents supports toutes les informations qu'ils souhaitent diffuser. Si nous voulons préserver notre commerce local il est important de le soutenir en allant y faire nos courses.

## Les services s'adaptent : horaires et nouvelles contraintes

### LES SERVICES DE LA MAIRIE

se sont adaptés et continuent à fonctionner. L'accueil au public est fermé mais il y a une permanence au **03.23.96.70.45 et/ou courriel : [mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr).**

En cas d'urgence pour les actes d'état civil (décès ou reconnaissance anticipée) un rendez-vous sera proposé. Les autres actes d'état civil devant être reportés.

### LA POSTE

**Le guichet est fermé jusqu'à nouvel ordre.**

Distribution et levée du courrier les mercredis, jeudis et vendredis.

Les retraits et dépôts peuvent se faire auprès du bureau de poste de Villers-Cotterêts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

### COLLECTE DES DÉCHETS

Suite aux différentes annonces du gouvernement, le Syndicat de Traitement Valor'Aisne, auquel la CC Retz-en-Valois a délégué sa compétence traitement des déchets, a pris la décision de fermer ses deux centres de tri de collecte sélective.

Ne pouvant plus vider la collecte sélective sur les exutoires de traitement, la CCRV a été contrainte de prendre la décision de ne plus réaliser la collecte des déchets recyclables ainsi que du verre et ce, jusqu'à nouvel ordre.

**Il est demandé aux usagers de stocker au maximum les déchets recyclables chez eux.** Nous vous rappelons quelques gestes simples à mettre en œuvre afin de stocker plus facilement la collecte sélective :

- Aplatir par le haut les bouteilles en plastique (ex: eau, soda, jus de fruits...)
- Écraser les cartonnettes /emballages en carton pour les aplatir (ex : paquet de céréales, brique de jus...)
- Il est rappelé qu'il faut au maximum éviter d'imbriquer les déchets les uns dans les autres ce qui peut être tentant pour gagner de la place.

### Vos commerces ouverts



**BOULANGERIE  
AUX DÉLICES DE PALOMY**  
Livraisons les après-midis à partir de 16h sur La Ferté-Milon et ses alentours (Marolles, Précý-à-Mont, Passy, Silly, Troesnes, Montémafroy)  
téléphone au 03.23.96.70.61  
ou sms au : 06.13.13.04.68



**CHARCUTIER-TRAITEUR  
NOËL**  
du mardi au samedi et dimanche matin.  
Vente à emporter et livraison.  
T. : 03.23.96.70.10



**LA MOUSTACHE**  
Pizzas à emporter du mardi au samedi soir. Passer commande à tout moment par téléphone ou sms : 06.37.65.68.73.  
Carte sur la page <https://www.facebook.com/pizzalamoustache/>

– Pour le stockage complémentaire (en plus du bac, une fois qu'il est plein), il est important de préciser qu'il faudrait privilégier le stockage en vrac dans un ou plusieurs cartons.

Nous reviendrons vers vous quand nous aurons plus d'informations sur l'organisation mise en place pour la reprise des collectes.

[www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/environnement/collecte-des-dechets/)

## RAPPEL DES LOIS EN VIGUEUR

– Selon l'arrêté préfectoral du 19 avril 2016 : les **particuliers** peuvent effectuer des **travaux bruyants** du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les **entreprises** doivent interrompre les travaux de plein air ou provoquant des gênes sonores des voisins de 20h à 7h et les dimanches et jours fériés.

– Selon la Circulaire du 18 novembre 2011, nous vous rappelons qu'il est **interdit de brûler vos végétaux dans vos jardins**.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au **ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>re</sup> classe (article R632-1 du Code Pénal).

## ACTIONS DU CCAS

### La solidarité se met en place.

Le CCAS a effectué la semaine dernière des appels téléphoniques suivant le registre disponible, auprès de nos anciens de plus de 70 ans afin de s'assurer de leur bien-être.

Un bénévole a transporté les personnes âgées individuellement avec la voiture de la commune en direction de la surface commerciale la plus proche. La mairie a négocié avec La Croix Rouge la livraison des dotations de nos administrés pour cette semaine afin d'éviter des déplacements vers Villers-Cotterêts.

Les bons de Pâques à destination des personnes de plus de 65 ans résidant dans la commune et non imposables sur le revenu sont en cours de distribution.

## LA VIE S'ORGANISE À LA MAISON DE RETRAITE

En cette période extrêmement difficile pour les résidents pour leurs familles mais aussi pour les professionnels de l'établissement.

Les visites du public sont suspendues depuis le 29 février afin de préserver au mieux les résidents de l'arrivée du virus. Malheureusement cela n'a pas été suffisant car des cas se sont révélés. Une bonne nouvelle malgré tout, un résident qui a été atteint du COVID 19 est guéri.

M. Robert s'en est allé : connu de nombreux Milonais, c'est une figure de la maison de retraite que nous perdons. M. Robert a été admis à la maison de retraite le 6 avril 1984 et il nous a quitté le 3 avril, 36 ans pratiquement jour pour jour.

Les équipes sont extrêmement mobilisées et très touchées par tous les **gestes des Milonais, des entreprises et des associations environnantes** : des masques FFP3 de MEDIA 6, des masques chirurgicaux et FFP 2 de médecins (docteur Goursaud, docteur Delbende, dentiste de La Ferté-Milon), des combinaisons de peinture, des blouses en coton et des masques en tissus avec des ouvrages de la part d'une association ou de bénévoles.

## Vos commerces ouverts



RESTAURANT LES RUINES  
Vente à emporter ou livraison  
de plats : 03.23.96.71.56  
Carte sur la page  
<https://www.facebook.com/RestaurantLesRuines/>



LE NARVAL

LE MILONNAIS



CARREFOUR CONTACT  
Ouvert du lundi au samedi  
de 8h à 18h et  
le dimanche de 9h à 13h



Le décret 2020-293 édicte l'interdiction des marchés.

En conséquence, le marché hebdomadaire du vendredi et le marché campagnard mensuel sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Des friandises de la part de l'association Au Fil des Ans des gâteaux confectionnés par des citoyens et beaucoup de dessins d'enfants.



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Notre pays doit affronter une situation financière exceptionnelle qui aura des répercussions pour l'activité économique. Les dispositions nationales ont contraint certains à cesser totalement leur activité, tandis que d'autres perdurent mais sont fortement ralenties.

Les mesures de confinement sont effectives depuis le 17 mars dernier et à ce jour, nous ne sommes pas en mesure d'en connaître la durée et les conséquences sur votre activité.

Nous informons régulièrement, **en lien avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois, des mesures prises par l'État pour soutenir les entrepreneurs** dans cette période difficile.

<https://www.cc-retz-en-valois.fr/travailler-et-entreprendre/covid-19-accompagnement-entreprises/>

Nous avons remis à jour le fichier des entreprises milonaises. Si vous ne recevez pas ces informations c'est certainement que nous n'avons pas les bons contacts donc je vous invite à nous les communiquer en mairie.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous sommes également à votre disposition pour relayer vos informations en direction des Milonais sur nos différents supports de communication.



## Concours-challenge Mairie de La Ferté-Milon Portrait de Jean Racine

À vous habitants de La Ferté-Milon, adultes, enfants, en famille, de recréer le portrait de Racine.

Bienvenue à votre imagination, au montage, à la fantaisie en photo, en peinture, en modelage, avec des objets, avec votre père, votre mère, votre conjoint, vos grands-parents ou vous-même... tout est permis.

1- Il suffit de se prendre en photo, en recréant le portrait de Racine (perruque, laine, tissu, montage, objets...)

2- Ou de dessiner, peindre, modeler faire des collages...

3- Prendre une photo et l'envoyer à [mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr) à l'attention de Corine Ferté. Les œuvres seront affichées dans la galerie photo du concours sur le site : [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr)

4- Les meilleures œuvres seront exposées dans la vitrine de l'Épicerie du Château, et les trois premières seront récompensées par un cadeau.

**À vous de jouer !**

Gendarmerie  
nationale

Les gendarmes ont effectué **970 contrôles** et établis **17 infractions** sur la commune depuis le début du confinement.



La commune met à disposition des attestations dérogatoires de déplacement vers les **BOÎTES À LIVRES**. Merci de les utiliser avec parcimonie.



L'association  
Jean Racine et  
son terroir rend  
hommage...

« Bernard Labbez n'est plus,  
et nous venons d'apprendre  
également le décès  
de Monique Royer...  
Quelle cruelle journée !  
Deux acteurs de La Ferté-Milon,  
deux proches de Racine  
et du Musée,  
deux amis que nous  
ne verrons plus...  
Notre émotion est grande.

Bernard, ancien conseiller de  
1995 à 2008, ancien vice-  
président de notre association,  
décoré par la Ville, fidèle vigie  
de Saint-Quentin-sur-Allan...

Monique Royer, présente avec  
son mari aux origines du  
Musée...

Bien lugubre printemps,  
dont nul ne voit la sortie...  
Nous partageons la tristesse  
de la Ville. »

Alain Arnaud

<https://museejeanracine.neopse-site.fr>

# Communiqué des professionnels de santé des secteurs de Villers-Cotterêts et de La Ferté-Milon.

## POUR LIMITER LA DIFFUSION DU COVID 19

Respectez scrupuleusement les consignes de confinement :

- Évitez au mieux les contacts extérieurs
- Adoptez et respectez les gestes barrières dont 2 essentiels :
  - ★ lavage soigneux et répété des mains
  - ★ rester éloignés d'un mètre les uns les autres.

## RESTEZ CHEZ VOUS

Si besoin, vous pouvez contacter un médecin par téléphone

- 1 - En cas de rhume ou d'état grippal, pour un avis téléphonique, recevoir des conseils et mettre en place un suivi (nouveau contact à J7 - J9).
- 2 - En cas de signes inquiétants : essoufflement, vertiges, plus de 3 jours de fièvre élevée (39°C), un rendez-vous vous sera proposé.
- 3 - Contacter le 15 uniquement en cas d'urgence marquée : sensation d'étouffement, difficulté à terminer ses phrases, malaises, oppression.
- 4 - Les autres demandes (hors COVID) seront traitées après contact et évaluation téléphonique avec votre médecin :
  - si cela est jugé nécessaire, un rendez-vous de consultation vous sera proposé ;
  - les demandes ne nécessitant pas impérativement un examen physique pourront faire l'objet d'une téléconsultation ;
  - les demandes jugées non urgentes seront différées.

Prière de ne pas vous rendre directement aux urgences : contactez votre médecin ou le centre 15 qui vous orienteront (il est très important de ne pas mélanger les malades COVID avec les autres urgences !)

Nous vous prions de ne pas vous rendre physiquement aux cabinets de consultation, laboratoires ou centres d'imagerie sans prise de contact téléphonique préalable.

La responsabilisation individuelle à laquelle nous vous invitons, nous aidera à surmonter collectivement cette crise sanitaire.

Vos médecins seront présents pour vous accompagner et vous soutenir dans cette épreuve, mais votre compréhension et votre aide nous seront à tous nécessaires.

**COLLECTIF DES MÉDECINS  
DE VILLERS-COTTERÊTS, LA FERTÉ-MILON ET ALENTOURS**



## SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

### Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020.

Votre enfant doit entrer en maternelle ou en CP à la prochaine rentrée? Les inscriptions seront reçues en mairie après la fin de la période de confinement. Les dates seront communiquées dès que possible.

### ALSH printemps 2020

La période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19 a été prolongée par décret jusqu'au 15 avril 2020. En conséquence, la commune n'est pas autorisée à organiser un centre aéré pendant les vacances de printemps.

Respectez le  
confinement



## FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades